

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTE  
MENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice    part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 20 septembre 2018

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 20 septembre

Date de  
convocation

14/09/2018

Date  
d'affichage  
14/09/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT  
Sébastien, Mmes CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme  
DESPAX Nelly, Mme PLOQUIN Cécile, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY jean-Marc, Mme DAL BEN Carine.

Absent : M. CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

Proposition d'une mise à disposition d'un éducateur sportif

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la mairie de Gondrin a recruté un ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) pour les écoles de Gondrin et Courrensan, et propose à la mairie de Montréal une mise à disposition de cet agent pour quelques heures pendant la période scolaire en entente avec les enseignants montréalais.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le principe de cette mise à disposition.

Fait à MONTREAL le 20 septembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.



